



Mairie de Presles-en-Brie

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne

Presles-en-Brie, le 23 février 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal,

Vous êtes conviés à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 3 mars 2026 à 20h00 en mairie

ORDRE DU JOUR :

➤ Approbation du compte-rendu de la séance du 13 janvier 2026.

- 1) Compte financier unique 2025 – budget communal.
- 2) Compte financier unique 2025 – budget assainissement
- 3) Affectation du résultat 2025, budget communal.
- 4) Affectation du résultat 2025, budget assainissement.
- 5) Budget primitif communal 2026.
- 6) Budget primitif assainissement 2026.
- 7) Subvention d'équilibre budgétaire CCAS.
- 8) Application de la fongibilité de crédits, budget communal 2026.
- 9) Subventions allouées aux associations.
- 10) Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de servitude de passage de canalisation.
- 11) Création de postes dans le cadre des avancements de grade.
- 12) Attribution d'un logement d'utilité de service.
- 13) SDESM – adhésion des communes de Cesson et Sarmmeron.
- 14) Questions diverses.



Le Maire de Presles en Brie,

Dominique RODRIGUEZ